



**Union Sportive de l'Enseignement  
du Premier degré**

**167 Boulevard de la Villette 75010 PARIS**

**Tel : 01.53.38.85.18**

**mail : [contact@usep75.fr](mailto:contact@usep75.fr)**



**Direction de la Jeunesse et Sports**

**Bureau des Écoles du Sport**

**25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS**

**Tel : 01.42.76.28.30**

**mail : [DJS-MDS@paris.fr](mailto:DJS-MDS@paris.fr)**

Paris, le mardi 28 mai 2024

# **FOOTBALL**

## **CHAMPIONNAT 2023-2024**

### **Tournois et matchs qualificatifs pour les FINALES DEPARTEMENTALES**

#### **I. DATES DES RENCONTRES**

**Les tournois et matchs qualificatifs pour les FINALES DEPARTEMENTALES auront lieu le**

**MERCREDI 29 MAI 2024**

**ATTENTION : Il reste des matchs dans les poules 3 – 14 – 43 – 44 – 45**

**FINALES DEPARTEMENTALES USEP : MERCREDI 5 JUIN 2024**

#### **II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"**

Toutes les rencontres Poussins et Pupilles Excellence se dérouleront dans la mesure du possible

- **sur un demi terrain de football voire sur un quart de terrain pour les poussins**
- **Equipes de 7 ou 8 joueurs dont 1 gardien de but + 3 remplaçants (nombre adaptable)**

### III. TERRAINS

Ils sont très divers. Les rencontres sont avant tout éducatives.

Les buts de fortune seront donc autorisés.

### IV. REGLES

Le règlement USEP est à votre disposition sur simple demande par mail.

### V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS	2014 - 2015	2 x 12 minutes (sauf indication)
PUPILLES	2012 - 2013 - 2014	2 x 15 minutes (sauf indication)

**Les enfants nés en 2014 peuvent jouer soit en POUSSINS soit en PUPILLES.**

**Pour cela il conviendra d'entourer, sur la licence de l'enfant, la catégorie choisie (PO ou PU) et de rayer celle qui n'est pas retenue pour lui.**

**Les organisateurs des rencontres pourront néanmoins adapter les temps de jeu aux situations particulières rencontrées.**

### VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

**PO et PU : ballons T4**

## VII. FEUILLES DE MATCHES

**ETABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES JOINTES A CE CALENDRIER. LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :**

- Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs
- Catégorie : PO, PU
- **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**
- Indiquez lisiblement le résultat.

**LA COMMISSION SPORTIVE N'HOMOLOGUERA QUE LES FEUILLES SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT REMPLIES.**

(Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle **doit porter une réclamation** au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.

Certaines **Associations Sportives seront responsables de terrain**, dans ce cas leur remettre les feuilles de matchs. Elles sont chargées de les transmettre à l'USEP Paris, toutefois s'il n'y a pas de responsable de terrain, c'est l'équipe vainqueur qui aura la charge d'expédier la feuille de match. En cas de match nul, c'est l'équipe qui a le plus petit n° dans la poule qui aura la charge de l'expédition.

Sur le site internet de l'USEP : <https://usep75.fr/mercredi/envoyer-les-resultats>

Par téléphone : 01.53.38.85.18 – Par e-mail : [resultats@usep75.fr](mailto:resultats@usep75.fr)

Par courrier USEP Paris 167 Boulevard de la Villette 75010 PARIS

**Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.**

## **VIII. LICENCES**

**Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés**

**par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.**

**Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en**

**cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de**

**l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.**

**Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.**

**SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.**

Afin de s'assurer de la stricte application de cette règle fédérale élémentaire, la commission de football a décidé de procéder à des vérifications systématiques des feuilles de matches en comparant celles-ci au listing informatisé des adhérents.

**En cas d' « anomalies », elle a décidé d'appliquer les sanctions suivantes :**

1<sup>ère</sup> : match perdu, 0 point marqué

2<sup>ème</sup> : exclusion du championnat

**CES MESURES SERONT APPLIQUEES STRICTEMENT.**

**Seuls les enfants scolarisés dans une école et licenciés à l'USEP Paris peuvent participer aux rencontres USEP.**

**Les enfants nés en 2011 (d'âge de 6<sup>ème</sup>) mais scolarisés dans une école peuvent être licenciés à l'USEP Paris si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école accompagne la demande.**

**Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.**

## **IX. ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper presque toujours les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

**Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.**

**TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposées au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.**

## **X. FORMULE SPORTIVE**

**Rencontres par secteurs géographiques.**

<b>Classement aux points :</b>	<b>match gagné</b>	<b>4 points</b>
	<b>match nul avec but(s)</b>	<b>3 points</b>
	<b>match nul sans but</b>	<b>2 points</b>
	<b>match perdu</b>	<b>1 point</b>
	<b>forfait - pénalité</b>	<b>0 point</b>

**Deux forfaits, sans avertir l'adversaire, entraînent l'exclusion des rencontres USEP.**

## **XI. ARBITRAGE**

Comme vous l'avez vu dans la circulaire des JEUNES OFFICIELS qui présentait la Journée dédiée à cette opération, chaque association pourra former un ou des Jeunes Officiels pour arbitrer le plus de rencontres possibles. Un livret de formation pourra vous être fourni pour chaque jeune désirant s'inscrire dans cette formation. Le règlement USEP de Football est téléchargeable sur le site de l'USEP : [www.usep75.fr](http://www.usep75.fr)

**Former de Jeunes Officiels au règlement Foot USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.**

**Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.**

Se fondant sur l'expérience de ces dernières années, il a été décidé ce qui suit :

**Lorsqu'une association présente un Jeune Officiel pour arbitrer une rencontre, juger la touche, s'occuper du temps (chrono) ou des feuilles de matchs (vérification des licences et remplissage de la feuille de match) ce sont obligatoirement ces enfants qui officieront. En cas de litige sur ce principe il faut le mentionner au dos de la feuille de match ; la commission Football statuera.**

## **XII. QUALIFICATIONS**

**Les vainqueurs de chaque match et de chaque tournoi sont qualifiés pour les finales départementales**

## **XIII. ÉGALITÉ**

**Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :**

**En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :**

- **Tirs au but (3 tirs)**
- **en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)**

**En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :**

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier**
- 2°) Tenir compte du goal average général**
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque**
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)**



**Les résultats des matchs doivent nous parvenir  
le plus rapidement possible,  
le mercredi soir étant le mieux.**

**Nous comptons sur tout le monde.**

**BONNE LECTURE**

**Nous restons à votre disposition si besoin est.**

## SECTEUR OUEST

Stade Léon Biancotto : 6 Avenue de la Porte de Clichy, 75017 Paris

Métro ou Tram : Porte de Clichy

**POHON - OR**

**Match n° 1 : BIENFAISANCE PO3 – BOURSAULT PO2**

**Attention : il y a d'autres matchs à Biancotto**

---

Stade de la porte d'Asnières : 6 Avenue Brunetière, 75017 Paris

Tram : Porte d'Asnières – Marguerite Long

**PO HON - ARGENT**

**Match n° 2 : CHAPTAL PO2 – PEREIRE PO2**

---

Stade Max Rousié : 28 Rue André Bréchet, 75017 Paris

Métro ou Tram : Porte de Saint-Ouen

**PO HON - BRONZE**

**Match n° 3 : EPINETTES PO2 – JOUFFROY SAUSSURE PO2**

**PU - OR**

**Match n° 4 : ST OUEN PU1 – EPINETTES PU1**

**PU - ARGENT**

**Match n° 5 : ST FERDINAND PU1 – VAINQUEUR POULE 13**

## SECTEUR NORD-EST

Centre Sportif Maryse Hilsz : 34 Rue Maryse Hilsz, 75020

Métro ou Tram : Porte de Montreuil

PO EXC - OR

Tournoi n° 6 : JULIEN LACROIX PO1 – GAMBETTA PO1 – LA PLAINE PO1

PO HON - ARGENT

Match n° 7 : LA PLAINE PO2 – BOLIVAR PO2

PU - BRONZE

Match n° 8 : JULIEN LACROIX PU1 – LEPIC PU1

---

Stade Louis Lumière : 30 Rue Louis Lumière, 75020 Paris

Tram : Mairie de Miribel

PO EXC - ARGENT

Tournoi n° 9 : OLIVIER METRA PO1 – PELLEPORT PO1 – SORBIER PO1

PO HON - OR

Tournoi n° 10 : JULIEN LACROIX PO2 – FLOCON PO2 – SORBIER PO2

---

Stade Jules Ladoumègue : 37 Route des Petits Ponts, 75019

Métro : Hoche    Tram : Delphine SEYRIG

PO EXC - BRONZE

Tournoi n° 11 : CHAMPIONNET PO1 – COTTON PO1 – TLEMCEN PO1

PU - OR

Tournoi n° 12 : LESSEPS PU1 – COTTON PU1 – LASALLE PU1

## SECTEUR NORD-EST (SUITE)

**Stade Bertrand Dauvin** : 12 Rue René Binet, 75018 Paris

**Métro ou Tram** : *Porte de Clignancourt*

**PO HON - BRONZE**

**Match n° 13 : FLOCON PO3 – MANIN BRUNET PO3**

**Stade Poissonniers** : 2 Rue Jean Cocteau, 75018 Paris

**Métro** : *Porte de Clignancourt*    **Tram** : *Diane Arbus*

**PU - ARGENT**

**Tournoi n° 14 : VILLETTE PU1 – GAMBETTA PU1 – STE ISAURE PU1**

## SECTEUR SUD-SUD-EST

Centre sportif Jules Noël : 3 Avenue Maurice d'Ocagne, 75014

Tram : Jean Moulin

PO EXC - OR

Match n° 15 : OUEST PO1 – LACORDAIRE PO1

PU - BRONZE

Match n° 16 : ENFANTS D'IZIEU – CHERBOURG PU1

---

Stade Emile Anthoine : 16-18, ave de Suffren 75007 PARIS / Tel : 01.53.69.61.50

Métro : Bir Hakeim

PO EXC - ARGENT

Match n° 17 : DUPLEIX PO1 – VANDREZANNE PO1

PU - ARGENT

Match n° 18 : TURENNE PU1 – VANDREZANNE PU1

---

Stade Suzanne Lenglen : 2 Rue Louis Armand, 75015

Métro : Balard Tram : Suzanne Lenglen

PU - OR

Match n° 19 : JEANNINE MANUEL PU1 – BUFFON PU1